L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 10 DECEMBRE 1880

Spectacles, Bals, &c.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

VENDREDI, RELACHE POUR LA RÉPÉTITION

D'AÏDA

SAMEDI SOIR, 11 DECEMBRE,

Vingtième Soirée de Souscription.

FAUST.

Grand Opéra en 5 actes et 10 tableaux.

Paroles de J. Barbier et de M. Carré,
Musique de Gounod.

Nouveaux décors par M. Philastre.

Faust ..... MM. TOURNIÉ
Méphistophélès ..... FRITLINGER
Valentin ..... MAUGÉ
Wagner ..... DUFRESY
Marguerite ..... Mme E. AMBRE
Siebel ..... Mlle J. PILLIARD
Marthe ..... Mme E. LABLACHE

Dans le 2d acte—Grande Valse, par le Corps de Ballet.

Dans le 4e acte—Grand Ballet du Valpurgis par Mlles HENNEQUART, LA BELLA, GOSSI et le Corps de Ballet.

Les Ballets sous la direction de M. Mauliier.

CHEF D'ORCHESTRE ..... M. ROMAS.

DIMANCHE SOIR, 12 DECEMBRE

LE JUIF ERRANT

Avec Ballet.

LUNDI SOIR, 13 DECEMBRE,

AÏDA

10 déc—

Jardin de Wenger

11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIEBOLD.

Tous les soirs, un programme nouveau.

Dimanche après-midi MATINÉE.

Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.

10 oct—6m

PROCLAMATION

DU ROI DU CARNAVAL.

EDIT XLIV.

A TOUS PRÉSENTS, SALUT.

NOUS rappelant avec gratitude la reconnaissance spontanée accordée à notre autorité, et les fêtes brillantes organisées pour notre règne joyeux, nous nous adressons de nouveau à nos loyaux sujets de la Nlle-Orléans, la Cité-Reine du Sud, notre capitale bien aimée, et, afin que tout soit prêt pour notre arrivée, nous ordonnons que

LE MARDI-GRAS,

1er jour de mars 1881, connu comme notre grand jour de fête, à nous **Rex, Roi du Carnaval**, sera observé avec une pompe et un éclat inusités, et que nos ceux qui doivent allégeance à Notre-Maison, s'appliquent à en faire une époque de liesse pour nos fidèles sujets et tous les étrangers qui viseront à ce moment notre Capitale Royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons :

I. Que toutes les voies de transport existant dans notre Royal Domaine prononcent immédiatement un tarif de prix réduit au profit de ceux de nos loyaux sujets qui désireront visiter ce jour-là notre Capitale Royale.

II. Que, afin de témoigner leur loyauté à notre Très Auguste Personne et de l'honorer à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les loyaux sujets qui y résident devront se constituer en corps organisés et se rapporter promptement au **Département de la Guerre**, pour recevoir leurs instructions.

III. Que pour reconnaître l'obéissance spontanée et implicite avec laquelle ils accueillent nos ordres, nos loyaux sujets sont affranchis de toute allégeance vis-à-vis de tout autre pouvoir et que tous les édifices publics et maisons d'affaires soient pavoisés.

IV. La renommée acquise à nos fêtes a répandu partout à l'étranger le désir d'assister aux brillantes solennités qu'ont reçu notre intervention et de prendre part aux réjouissances du jour. Nous adressons donc à tous ceux qui résident hors de notre Royaume protégé par notre royal étendard pourpre, vert et or l'invitation cordiale de visiter notre brillante Capitale le jour du **Mardi-Gras**; nous leur promettons une cordiale bienvenue et une étoile Hospitalière généreuse qui distingue nos excellents sujets de la ville du Croissant.

V. Nous sommes heureux de savoir que notre peuple, dans tout l'Etat, a joui des bienfaits de la paix et de la santé, que les récoltes ont été abondantes ; que toutes les branches de l'industrie et du commerce sont en voie de progrès. Nous espérons que la richesse et la puissance de ceux que nous aimons tant s'accroîtront chaque année et leur permettront de célébrer avec encore plus d'éclat la visite annuelle que nous faisons à leur belle ville. DIEU SAUVE LE ROI !

Donné sous notre signature et notre sceau à notre **Palais de l'Hélephant Blanc**, en notre ville de **Sammarand**, le 19e jour d'octobre 1880, et le onze neuvième de notre Règne.

Par le Roi lui-même,

REX.

Témoin : BATHURST,
Grand Chambellan.

Palais du Carnaval, Nlle-Orléans, 29 octobre 1880.

Adresser toutes les communications officielles à BATHURST, Post Office Drawer 122, Nlle-Orléans, La. 5 dec—10f tous

Bureaux de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans—Au coin des rues Canal et Camp—Nouvelle-Orléans. 7 décembre 1880—Avis est par le présent donné que, conformément à l'article 6 de la charte de cette compagnie, l'élection annuelle pour douze directeurs pour servir pendant l'année suivante, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 27 décembre 1880 de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. HINCKS,
7 déc—au 27 Secrétaire.

Association d'assurance mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, ce 7 décembre 1880. L'élection annuelle de douze directeurs pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu aux bureaux de cette Association, No 102 rue du Canal, LUNDI le 27 décembre 1880, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

LEON SERE
7 déc—au 27 Secrétaire.

Bureau de la compagnie du chemin de fer de la N-Orléans et de Carrollton—Nlle-Orléans, 3 décembre 1880—Conformément aux Directeurs de cette compagnie aura lieu conformément à la loi, LUNDI, 3 janvier 1881, de 10 h. du matin à 2 h. de l'après-midi, au bureau de la compagnie, No 17 rue Baronne.

WALTER W. CROUCH,
5dé—août janv—(12) Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1880.—Cette banque étant maintenant prête à rendre et à donner de bons titres, offre à vendre livraison en sera donnée le 1er janvier 1881, des habitations sucrières suivantes, en excellent état de culture.

Habitation "Fanny," dans la paroisse Plaquemines.

Habitation "Dugas," dans la paroisse Ascension.

Habitation "Florissant," dans la paroisse St-Bernard.

Pour le prix et les conditions. S'adresser à la maison de banque.

JAS. J. TARLETON,
4 déc—7f Caissier.

New Orleans Savings Institution—No 156 rue du Canal, 1er décembre 1880—A partir du 15 courant, un dividende de QUINZE pour cent sera payé sur les sommes dues aux déposants de cette Institution.

J. H. OGLESBY,
A. BALDWIN, } Receveurs.
3 déc—7f

Bureau de la Commission de Liquidation de la Dette de ville—Nlle-Orléans, 1er décembre 1880—Avis aux porteurs d'obligations de ville et aux créanciers qui ont obtenu des jugements contre la ville.—Les nouveaux bons à 4 pour cent d'intérêt et cinquante ans d'échéance, dont l'émission a été autorisée par la loi 133 de 1880 pour la liquidation de la dette ci-dessus, sont prêts à être livrés. Tous les porteurs d'obligations et créanciers ci-dessus sont invités à échanger leurs titres pour les nouveaux, conformément aux dispositions de ladite loi.

J. H. OGLESBY,
Président du Syndicat de la Dette.
2 déc—30f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans—No 27 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, le 1er décembre 1880—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 13 du courant, de midi à deux heures, au bureau de la Compagnie, No 27 rue du Camp.

LOUIS BARNETT,
1er déc—au13 Secrétaire.

AVIS.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, aura lieu au Bureau de la Compagnie, No 27 rue du Camp, LUNDI 20 décembre 1880 de midi à deux heures, afin de voter sur certain amendement à la charte, approuvé et recommandé par la direction.

LOUIS BARNETT,
16 nov—1 mois Secrétaire.

Bureaux de la New-Orleans Canal & Banking Co.—Nouvelle-Orléans, 13 novembre 1880—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette institution pour servir pendant l'année courante aura lieu à la Banque, coin Camp et Gravier le second LUNDI de décembre (le 13) de midi à deux heures de l'après-midi.

J. B. MONTREUIL,
13 nov—1m Caissier pro tem.

Boulangerie.

LES soussignés annoncent respectueusement à leurs nombreux clients et au public en général qu'ils ont transféré, en date de ce jour, leur établissement de boulangerie du No 60 rue Bourbon au No 59 de la même rue, où ils feront tous leurs efforts pour mériter le patronage qui leur a été accordé jusqu'à ce jour.

Recevez à Orléans, 21 octobre 1880

J. M. LAVERGNE FRÈRE & FILS.
21 octobre—1m D M J

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Six soirées et deux matinées commençant

LUNDI, 6 DECEMBRE.

La Comédie-drame de Steele Mackaye,

HAZEL KIRKE.

Avec la véritable Troupe du Théâtre du Madison Square.

Mise en scène Nouvelle

Dimanche, 12 Déc.—La célèbre actrice, Miss ADA CAVENDISH.

C. LACOUME,

MARCHAND DE

LIQUEURS

EN GROS ET EN DETAIL,

53 Rue St-Charles,

NOUVELLE-ORLEANS,

PROPRIETAIRE DE

La Barre et de la Salle de Billards de l'Hôtel St-Charles

—ET DE—

La Succursale 1 1-4 rue Bourbon,

A constamment en magasin un grand nombre de marques de

Brandy, Whisky,
Porto, Sherry,
Madère, Vins blancs et rouges,
Catawba, Cordiaux,
Champagnes, Ale en bouteilles,
Bière, Porter,
Et Eaux Minérales,
Etc., Etc.

PRIX MODERES.

Articles de Qualités Supérieures,

Livrés aux bateaux, aux cafés et aux familles qui se trouvent à une distance raisonnable du magasin, sans frais de charroi. 2déc—1m

LA MERVEILLE DU MONDE :
Le Destructeur de Vermine

DU PROF. HERMAN.

Renommé dans le monde entier,

qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les volailles, les fourmis, punaises, blattes, bêtes noires, puces ont une odeur séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.

10 oct—6m

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein !

—LE—

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

—DU—

MARDI 14 DECEMBRE 1880,

Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION !

Pas d'ajournement !

UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYÉS EN PLEIN.

Magnifique Chance

DE FAIRE

FORTUNE !

—LA—

COMPAGNIE

DE LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

—FERA AU—

Grand Opera House,

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Louisiane.

—LE—

MARDI, 14 DECEMBRE 1880.

UN GRAND TIRAGE

EXTRA,

CLASSE M,

UN GROS LOT DE	$100,000
UN GROS LOT DE	50,000
UN GROS LOT DE	20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

MARDI, 14 DECEMBRE 1880,

Voyez la Distribution !

Distribution Extraordinaire !

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$100,000		$100,000
1 de	50,000		50,000
1 Lot de	20,000		20,000
2 Lots de	10,000		20,000
4 Lots de	5,000		20,000
20 Lots de	1,000		20,000
50 Lots de	500		25,000
100 Lots de	300		30,000
200 Lots de	200		40,000
500 Lots de	100		50,000
10000 Lots de	10		100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros suivant et après le numéro tirant le lot de $100,000 sont 20,000

100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros suivant et après le numéro tirant le lot de $50,000 sont 10,000

100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros suivant et après le numéro tirant le lot de $20,000 sont 7,500

11,279 Lots s'élevant à $522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI-BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nlle-Orléans (Lne.)

Transmettez l'argent par des ordres sur la poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'un Tirage de MARDI, 14 Décembre 1880,

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes gagnaties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS EXPOSÉ SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au

No 319 Broadway, New-York.

N. B.—Toutes les correspondances doivent être faites avec M. A. Dauphin comme ci-dessus. Dans tous les cas où les BILLETS seront non envoyés, mais jamais des circulaires offrant des certificats ou autre chose à la place. Tout individu proposant ou offrant quelque chose par circulaire ou autrement, à son compte et au nom de la Compagnie, est un faux-monnayeur.

POCAHONTAS

CIGARETTES

Fumez les Cigarettes à bouts en papiers "Cornilusk" et "Mouth-Piece" de

BOYEE & ADAMS,
GEO. E. BOYEE, brévété.

POCAHONTAS est la meilleure cigarette de Périque qui se fasse. A vendre par tous les marchands de premier ordre.

BOYEE & ADAMS, FABRICANTS,
79 et 81 rue Gravier, Nlle-Orléans.
5 déc—1 an.

Charbons ! Charbons !

L. C. DESFORGES, Nlle-Orléans
HY J. MONTAGNET, Nlle-Orléans.
JOS. S. WILLIAMS, Pittsburg.

Grand Lake Coal

COMPANY,

DESFORGES, MONTAGNET & CO.,

Marchands en gros et en détail de Charbons

Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux à vapeur, Fabriques, Presses, Planteurs, Familles approvisionnés aux prix les plus réduits du marché.

CHARBON en sac, pour expédition.

Chantiers
1er, rue Levée, entre Port et St. Ferdinand.
2me, rue Levée, vis-à-vis la rue Mandeville.
3me, rue Levée, entre Henderson et Robin.

AGENTS POUR LE
BAYOU SARA COAL DEPOT
BUREAU
Coin des rues Gravier et Carondelet
Nlle-Orléans, Louisiane.
1er août—6m

Charbon. Charbon.

COAL PITTSBURG — pour usage de famille.
CANNEL DE LA VIRGINIE.—Pour usage de famille.
ANTHRACITE—en gros morceaux pour fondrie restaurants et familles.
ANTHRACITE—en morceaux pour brûler dans des poêles.
ANTHRACITE—en morceaux (chemnits) pour brûler dans des poêles.
Le bois vendu aux plus bas prix du marché par
W. G. COYLE & CO.,
27 oct—3m 39 rue Carondelet.

VOIX DE LA NUIT !

Nouvelle composition pour le piano.

Du Professeur HUBERT ROLLING.

En vente dans tous les principaux magasins de musique de la ville.
7 nov—1 mois DMJ

DIVERS.

GRAND DEPOT DE TAPIS

ET DE

TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CO.,

100

RUE DU CANAL.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures	Toiles cirées américaines et américaines, Linoleum américain, Nattes coco, Metis et Napier. Tapis de cheminée et Nattes de l'Inde et de Berlin, Crotonnes français, et anglaises, Boiss cruses et jutes. Tapis Rideaux de fenêtre Holland gham des derniers genres, Stores de fenêtres, Corniches et Cornichons à triangles, dernières genres de franges à boules.	Axminster, Moquette et velours, Corps, Brussels, et tapisserie de tapis large 4 gin et 3 plis.
	Dessous de tables anglais et américains en toiles de toutes les grandeurs	Assortiment complet de Nattes de Canton blanches, noires et de fantaisie.

Articles de tous genr [sour tapisiers.
21sept—6m

TAILLEURS.

JOS. BRANDNER,

Marchand-Tailleur.

34 ..... RUE BOURBON 34

A constamment en magasin un bel assortiment de DRA'S, CASIMIRS et étoffes à gilets.
26oc—3m

A. F. WEBER,

LE TAILLEUR PASHIONABLE bien connu !

A transféré son magasin du No 124 de la rue du Canal au

No 153 de la rue de la Couronne, entre St. Charles et Carondelet. 1er oct—3m.

A. GONTHIER.

Marchand-Tailleur, No 19 Passage

JANNONCE respectueusement à ses amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et je suis prêt à faire des vêtements sur mesure à des prix excessivement minimes.

Ayant une grande préférence dans la coupe des vêtements, je puis garantir de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs commandes.

Tout ordre sera promptement exécuté.
12 sept—1an A GONTHIER.

1880 1881

AUTOMNE ET HIVER

Léon Godchaux,

81 & 83

RUE CANAL,

Annonce respectueusement à ses clients et au public en général

Que son assortiment de Linge D'AUTOMNE ET D'HIVER,

Articles de toilette et de chapeaux est complet et qu'il en sera ainsi pendant toute la saison.

Des nouveautés en fait de coupe et de fabrique sont constamment ajoutées. Notre stock comprend toutes les qualités de marchandises,

Habillements pour Jeunes Gens, Garçons et Enfants

En grande variété, sur lesquels nous appelons l'attention détaillée.

Dans notre département de linge fait sous la direction habile de deux coupeurs expérimentés on trouvera les mêmes soins de main-d'œuvre et du nouveau, lequel département est sans égal pour la variété, l'élégance et la perfection du complet.

1 nov—1 Mar

Pensions Restaurants &c.

MAXWELL HOUSE,

NASHVILLE, TENN.

CET HOTEL complètement restauré et meublé à neuf, n'a d'égal dans aucune ville au sud de Baltimore. Je l'administrerai de manière à ce qu'il n'ait de supérieur nulle part.

CHAS. E. SMEDES,
Propriétaire.

1er déc 1p.

PENSION PRIVEE,

123 ..... RUE ROYALE 123

Entre St-Louis et Toulouse, Nlle-Orléans.

MADAME TRAPOLIN prévient sa nombreuse clientèle ainsi que les voyageurs, que rien a été épargné pour faire de sa maison une des plus confortables de la ville, autant par la élégance de ses appartements que par le service de sa table. Les voyageurs qui ont trouvé un chez soi, ne doivent pas manquer de visiter cet établissement qui se trouve au centre du commerce.

Les prix sont des plus modérés.

On sollicite le patronage des personnes de la campagne. 31 août—au 22 déc

Dentistes.

Dr. F. SAHUQUE & SON,

DENTISTES,

15 ..... Bourbon 15

Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts pièce ; aurification et plombage, de $1 à $5 par dent. 1 déc—1an

Le Dr J. A. DeHART,

Dentiste—151 Canal à côté du magasin de dry goods de D. H. Holmes.

A l'honneur d'annoncer à ses clients et au public qu'il vient d'ouvrir le local qu'occupe Ses salles d'opérations sont maintenant beaucoup plus vastes. Il applique tous les perfectionnements introduits récemment dans son art et à des prix aussi réduits que ceux d'autres aux dentistes de premier ordre. N. B.—On me trouvera pendant l'hiver, d'une manière permanente à l'adresse ci-dessus. 23 nov—1an

Madame Eliza C. Tracy vs. Lazares Tischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 960—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bourbon, dans la Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits y attachés et appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Union, Baronne et Dryades, le dit lot ou portion de terre mesurant à une distance de soixante dix huit pieds huit pouces et deux lignes du côté des rues Baronne et Gravier et mesurant vingt cinq pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Gravier sur quarante quatre pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec toutes les améliorations. Etant la même propriété qui fut acquise par Mme Francoise Rivean Henry, par achat de Abraham Lazare, conformément à l'acte de vente passé par devant Edward Barrett, ancien notaire en cette ville le vingt deuxième jour de mai 1872, enregistré dans le bureau de transfert de cette ville, dans le vol. 102, folio 347.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

conditions Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 dé—3 10 17 24 31—4 jan

Madame Eliza C. Tracy vs. Lazares Tischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 960—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bourbon, dans la Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits y attachés et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Moreau, Derbigny, Bagatelle et Fleurie, le dit lot ou portion de terre mesurant trente deux pieds deux pouces de face à la rue Moreau sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds dix pouces et dix huit lignes, au pied anglais, ayant le droit de fondrière de cette affaire par achat de Marie Josephine Henderson, femme de John Barkley par acte passé par devant Joseph Lozes, notaire en cette ville, en date du 7 juin 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11nov—11 18 25—2 9 11 déc

Emile Bonny vs Edgar Blanche.

A NCIENNE CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1015 maintenant transférée à la Cour Civile de District, No 1420—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bourbon, dans la Deuxième District de cette ville MERCREDI, 22 décembre 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Bourbon et Dauphine, le dit lot ou portion de terre mesurant trente deux pieds de face à la rue Prytanée, entre Clio et Erato, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds trois pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 déc—3 10 17 24 31—4 jan

Veuve N. V. Hayes, N. T. Ducros, Agent, vs Mme Frances G. Rayes Henry et Arthur C. Henry, son mari.

A NCIENNE CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,019—Maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 1490—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bourbon, dans la Deuxième District de cette ville, MARDI, le 4 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Union, Baronne et Dryades, le dit lot ou portion de terre mesurant à une distance de soixante dix huit pieds huit pouces et deux lignes du côté des rues Baronne et Gravier et mesurant vingt cinq pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Gravier sur quarante quatre pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété qui fut acquise par Mme Francoise Rivean Henry, par achat de Abraham Lazare, conformément à l'acte de vente passé par devant Edward Barrett, ancien notaire en cette ville le vingt deuxième jour de mai 1872, enregistré dans le bureau de transfert de cette ville, dans le vol. 102, folio 347.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

conditions Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 déc—3 10 17 24 31—4 jan

Madame Eliza C. Tracy vs. Lazares Tischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 960—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bourbon, dans la Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les droits y attachés et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Rempart, Esplanade et Bourgogne, mesurant plus ou moins trente deux pieds deux pouces de face à la rue Quartier, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds et deux pouces.

Etant la même propriété acquise par la dite Félicia Moulon, par achat de Samuel Depas, par acte passé par devant O. DeArmas, notaire en cette ville, en date du 29 décembre 1871, enregistré dans le livre 102, fol. 44 du bureau de transfert de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 nov—19, 26, déc 3, 10, 17, 24.

Banque des Citoyens de la Louisiane

vs. Mme E. M. Ivens.

ANCIENNE TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,103, maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 1412—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Bourbon, dans la Deuxième District de cette ville, MARDI, 4 janvier 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

LA PROPRIETE DE LA DEFENDERESSE Mme M. IVENS, située rue Prytanée dans l'îlet borné par les rues Prytanée, St-Charles, Clio et Erato, et mesurant vingt et un pieds onze pouces de face à la rue Prytanée, entre Clio et Erato, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds trois pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
20 nov—20 27—déc 4 11 18—22

George J. Fithian vs. Valentine Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1060—En vertu d'un fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bourbon, dans la Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Quatre certains terrains situés dans le Sixième District de cette ville ci-devant ville de Jefferson, paroisse de face sur un de Kiau, désignés par les numéros un et deux, vingt cinq et vingt huit du carré d'îlet numéroté quatre, tel que les rues Milan, Gaines, Camp et Peyroux. Les terrains Nos un et deux mesurent chacun, trente pieds de face à une des Magazine, sur cent cinq de profondeur, entre lignes parallèles, le terrain No un formant l'angle des rues Magazine et Delaroche, et les terrains vingt cinq et vingt six ont chacun soixante un pieds de face sur cent-cinquante de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Ainsi que toutes droits, passages et améliorations qui y trouvent. Cette propriété étant la même que le défendeur est acquis par achat du Chevalier Brigas, par devant Adolphe Blanchard, ci-devant notaire en cette ville, en date du 31 décembre 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23nov—23 30 déc 7 14 21 28

VENTE DE CONTRAINTE.

F. Nassoy vs. Louis Sulot.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 285—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Bourbon, dans la Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les droits y attachés et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Moreau, Derbigny, Bagatelle et Fleurie, le dit lot ou portion de terre mesurant trente deux pieds deux pouces de face à la rue Moreau sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds dix pouces et dix huit lignes, au pied anglais, ayant le droit de fondrière de cette affaire par achat de Marie Josephine Henderson, femme de John Barkley par acte passé par devant Joseph Lozes, notaire en cette ville, en date du 7 juin 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11nov—11 18 25—2 9 11 déc

Emile Bonny vs Edgar Blanche.

ANCIENNE CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1015 maintenant transférée à la Cour Civile de District, No 1420—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bourbon, dans la Deuxième District de cette ville MERCREDI, 22 décembre 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite à savoir :

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Bourbon et Dauphine, le dit lot ou portion de terre mesurant trente deux pieds de face à la rue Prytanée, entre Clio et Erato, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds trois pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
20 nov—20 27—déc 4 11 18—22

George J. Fithian vs. Valentine Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1060—En vertu d'un fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bourbon, dans la Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Union, Baronne et Dryades, le dit lot ou portion de terre mesurant à une distance de soixante dix huit pieds huit pouces et deux lignes du côté des rues Baronne et Gravier et mesurant vingt cinq pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Gravier sur quarante quatre pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété qui fut acquise par Mme Francoise Rivean Henry, par achat de Abraham Lazare, conformément à l'acte de vente passé par devant Edward Barrett, ancien notaire en cette ville le vingt deuxième jour de mai 1872, enregistré dans le bureau de transfert de cette ville, dans le vol. 102, folio 347.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

conditions Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 déc—3 10 17 24 31—4 jan

Madame Eliza C. Tracy vs. Lazares Tischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 960—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bourbon, dans la Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14 décembre 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et tous les droits y attachés et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Moreau, Derbigny, Bagatelle et Fleurie, le dit l